



RETOUR

D'EXPÉRIENCE

Groupement Pilotage et Amélioration Continue

Rédacteur LTN S. HEBERT

N°2022-01
DATE 22/02/2022

Feu au Château du Rozel commune le Rozel

CONTEXTE

Le vendredi 24 décembre 2021 à 23h39, les secours sont alertés pour un feu dans le local poubelle au château du Rozel commune le Rozel.
L'exploitant indique à l'opérateur du CTA que l'incendie est localisé dans le local poubelle d'une dépendance.
Peu de temps après le CTA reçoit de nombreux appels de témoins qui se trouvent sur les lieux, qui précisent que la toiture est en feu. Cette information est transmise par radio aux secours engagés sur cette intervention.

SITUATION À L'ARRIVÉE DES SECOURS

Une importante fumée envahit l'ensemble du site ce qui réduit considérablement la visibilité des primo-intervenants. Le chef d'agrès constate la présence d'une trentaine de personnes dans la cour du château et la toiture du bâtiment est entièrement embrasée. Le risque de propagation aux bâtiments attenants est avéré.



1er MOYENS ENGAGÉS

23h43

FPT Les Pieux (7 SP)
FPT Bricquebec (6 SP)



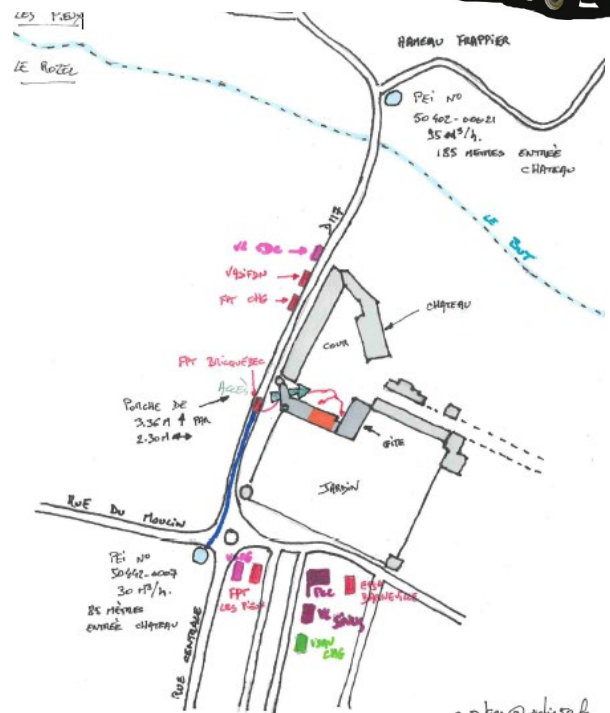
VL 1 Barneville (1 SP)



EPSA Barneville (2 SP)



CCGC Barneville (2 SP)



Réactions immédiates

00h04 : Message n°1 Chef d'agrès FPT Les Pieux

Violent feu de bâtisse au Château du Rozel, présence d'une trentaine de personnes qui célèbrent un mariage

- 1- Recensement du public, pas de sauvetage en cours,
- 2- risque de propagation important aux bâtiments voisins

00h10 : Message n°2 Chef d'agrès FPT Les Pieux

Suite aux reconnaissances réalisées aucune victime, toutes les personnes des gîtes sont sorties

Mise en place d'un PRV à 150 mètres du Château

Confirme VSAV

ISP sur les lieux

Etablissement d'une LDV pour éviter la propagation du feu sur les bâtiments attenants.



EVOLUTION DE LA SITUATION

00h14 : Message du CDG Barneville

- Confirme feu au Château du Rozel
- Bâtiment d'une superficie d'environ 100 m² avec risque de propagation sur la partie château
- 30 évacuations réalisées les personnes sont angoissées, prises en charge par le personnel du VSAV
- FPT les Pieux pompe hors service, demande de renfort d'un 3^e FPT

Le CDG constate avec le CA du FPT les Pieux que La toiture de la dépendance en feu est tombée à l'intérieur de la structure
Le FPT Bricquebec reprend l'alimentation des LDV du FPT les Pieux en panne.



Arrivée du CDC Nord :

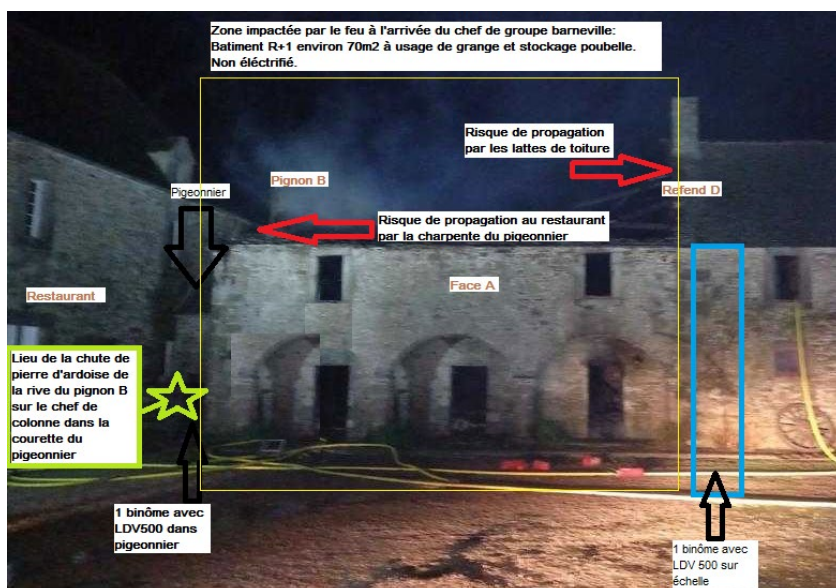
- Lors du point de situation avec le CDC Nord, le CDG Barneville justifie l'état de son dispositif en vue de répondre à son objectif qui est d'éteindre le feu. Ce dernier ayant déjà emporté la toiture et une grande partie du 1^{er} étage.
- Le CDC Nord fait part au CDG Barneville de son analyse de la situation notamment au travers des risques bâtimentaires qui s'articule autour de 2 points :
 - risque d'effondrement** : la structure du bâtiment est fragilisée, du fait que la charpente est disparue dans l'incendie
 - risque de chute de matériaux** : la présence d'ardoise en schiste et de pierres en équilibre sur les murs
- Le CDC fixe comme objectif la réalisation de **la part du feu** en procédant aux reconnaissances des faces bravo et delta. Le personnel devra se retirer et éviter de s'exposer au danger en matérialisant un périmètre de sécurité équivalent à une fois et demi la hauteur du mur.

00h55 : Message N°1 du CDC Nord

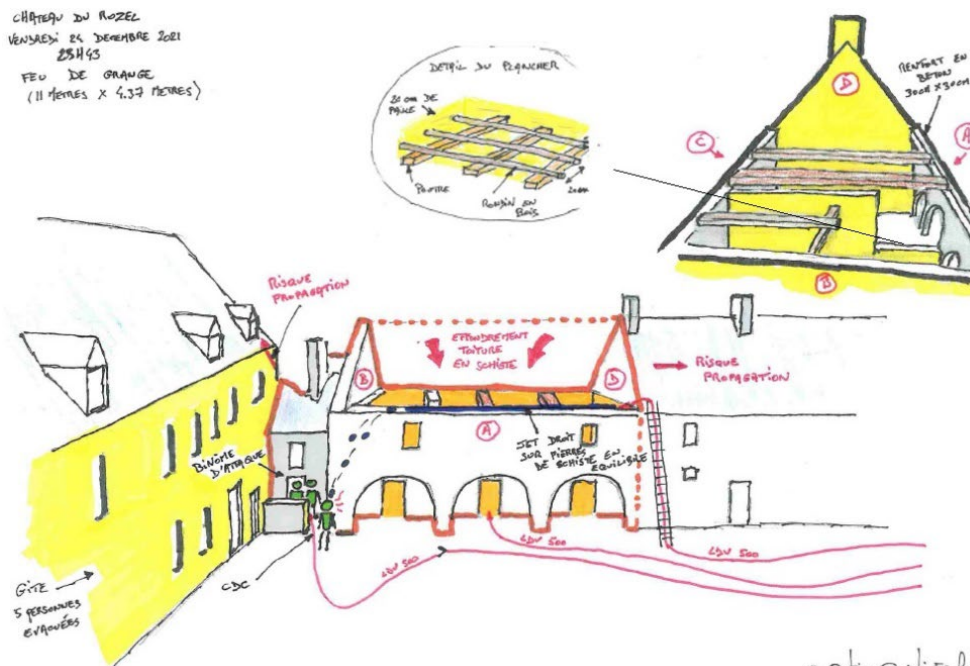
- Feu de grange R+1+combles de 70 m² totalement embrasées.
- Risque de propagation non écarté
- 1 LDV sur le mur de refend « D » pour éviter tout risque de propagation
- 31 personnes recensées, risque de chute de pierre tout autour de la grange
- Coupure électrique réalisée par ENEDIS
- Demande un renfort de commandement pour me remplacer, suite à un choc reçu au niveau de la tête provoquée par une chute de pierre.

1h14 : Message n°2 du CDC Nord

- Je procède à la création de 2 secteurs : 1 secteur SAP et 1 secteur INC
- 2 LDV en manœuvres par intermittence
- Ressource en eau pérenne



CHATEAU DU ROZEL
VENDREDI 24 DECEMBRE 2021
25H43
FEU DE GRANGE
(11 METRES X 4,37 METRES)



Ce qu'il faut retenir

- A son arrivée sur les lieux, le CDC identifie le risque de chutes de pierre et d'effondrement de certains murs. Cela a fait l'objet d'un échange avec le CDG lors du premier point de situation. L'ordre de conduite qui s'en suit stipule, outre la réalisation de la part du feu, un retrait des binômes exposés.
- A son retour du secteur SAP situé à 150 mètres, le CDC constate que les binômes sont toujours exposés à ces deux aléas en dépit des consignes de sécurité. En réaction immédiate, le CDC donne l'ordre au CDG de soustraire 2 binômes positionnés immédiatement sous les murs fragilisés de la face alpha et se charge de retirer le binôme situé sous la face bravo (au niveau du pignon).
- C'est en se rendant vers ce binôme exposé que le CDC reçoit sur le casque et dans le dos des matériaux tombés du mur sous l'action en jet droit de la lance du binôme positionné à l'intérieur du bâtiment sinistré.
- Le CDC a reçu sur son casque et dans le dos des ardoises en schiste, nécessitant sa prise en charge par un VSAV et son transport au CH Cherbourg. Après des examens médicaux au CH, un arrêt de travail de 10 jours lui a été prescrit. Au-delà des blessures de notre collègue, la chaîne de commandement de cette intervention a été déstabilisée le temps de projeter un renfort de commandement de colonne.

Points positifs

- **Evacuation** et prise en charge rapide de 30 personnes qui se trouvaient sur le site (célébration d'un mariage)
- **Limitation du sinistre** avec la préservation d'une partie du patrimoine grâce à la présence de murs de refend d'un mètre d'épaisseur qui ont facilité l'action des secours
- **Bonne anticipation du CTA** qui a engagé des moyens proportionnés pour cette intervention. Au moment où le CTA reçoit les appels pour cette intervention, plusieurs interventions sont en cours dans le département, de plus l'OCOPS et le CDAU devaient gérer une surchauffe des serveurs opérationnels occasionnée par une panne du traitement de l'air.
- **Défense Incendie accessible**, relativement proche et pérenne
- **Port des EPI complet** par l'ensemble des personnels (casque, tenue de feu) qui ont contribué à limiter la gravité des blessures

Points négatifs

- **Le stationnement** du FPT les Pieux juste devant l'entrée du domaine, ce qui a eu pour conséquence de bloquer le passage sur la D 117 des autres engins
- **L'utilisation des lances** en jet droit sur ce type d'incendie est déconseillée. Dans le cas présent un jet direct peut avoir des conséquences sur les éléments de constructions, dégradation ou enlèvement de la matière de scellement (terre-sable) et également favoriser la projection de matériaux tel que les pierres ou ardoises.
- **L'effet tunnel** auquel peuvent être soumis les premiers COS, ce qui peut avoir comme effet d'occulter les consignes et ordres du niveau de commandement supérieur.
- **Le positionnement des binômes** à proximité des murs périphériques qui n'ont plus de maintien structurel (Charpente).
- **L'état ancien des murs**, dégradé par le temps : façade datant du 14^{ème} siècle penchant significativement vers l'extérieur et faisant l'objet d'un renfort de charpente (ayant disparu lors de l'incendie) devant limiter le risque d'effondrement de ce mur.
- **Dysfonctionnement mécanique** : mise en œuvre de la pompe du FPT les Pieux, qui a été inopérante après l'alimentation de celui-ci, le FPT Bricquebec a pris le relai dès son arrivée sur les lieux
- **Accès aux engins d'incendie** dans la cour du château impossible, le portail ne permet pas aussi bien en hauteur qu'en largeur leur accès.

Préconisations

- Sensibiliser les conducteurs et les chefs d'agrès sur l'importance du bon positionnement des premiers engins (Groupement OPE et Formation)
- Rappeler les procédures et consignes de sécurité d'utilisation des LDV plus particulièrement l'emploi du jet droit qui peut présenter des risques de blessures sous une action directe ou indirecte (Groupement Formation)
- Matérialiser visuellement le périmètre de sécurité à raison d'une fois et demi la hauteur du mur fragilisé
- Systématiser l'engagement de la spécialité Dessinateur Opérationnel, dès l'engagement d'un niveau de commandement chef de Colonne ou sur demande du COS (Groupement OPE)
- Rappeler lors des formations la mise en œuvre des pompes incendie des FPT lors de l'alimentation (Groupement formation)
- Sensibiliser l'ensemble des personnels sur la stabilité des structures lors des incendies et rappeler la terminologie des faces (Groupement Formation). Le Retex interactif (incendies de bâtiments agricoles) mis à disposition sur la plateforme Moodle, aborde de manière succincte les notions de stabilité au feu des structures <https://moodle.cloud-manche.fr/course/view.php?id=2>

Accès à ce Retex version numérique sur la plateforme Moodle.

<https://moodle.cloud-manche.fr/course/view.php?id=17>